

Ce contrat doit être établi pour chaque boxeur et adressé à
Fédération Française de Boxe – Tour Essor – 14 Rue Scandicci – 93508 Pantin Cedex
pour enregistrement et validation du combat

**CONTRAT POUR PARTICIPATION A UN COMBAT DU
CHAMPIONNAT DE FRANCE FEMININ**

Le contrat est établi entre :

- L'organisateur affilié ou l'organisateur professionnel agréé n° :

Titre du club :

Nom du Président : Prénom :

Adresse :

Tél (fixe) : Tél portable :

Fax : Mail :

- La Boxeuse professionnelle :

Nom : Prénom.....

Et

Son Entraîneur :

Nom : Prénom.....

AINSI QUE

- L'adversaire de la Boxeuse professionnelle :

Nom : Prénom.....

Et

Son Entraîneur :

Nom : Prénom.....

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

Les conditions du combat comptant pour Le championnat de France Féminin

Catégorie de poids en 8 reprises de 2 minutes.

sont ainsi établies et agréées par les parties intervenant aux présentes :

Le combat se déroulera à : **Le**

Adresse.....

.....

4a. GRE A GRE
Indemnité forfaitaire du Boxeur
En chiffres (_____)
En toutes lettres.
(_____)

4b. OFFRE DE BOURSE
Indemnité conclue pour ce combat
qui doit être conforme à l'offre
adjudgée.
En chiffres (_____)
En toutes lettres
(_____)

L'indemnité pour le combat ne doit pas être inférieure au minimum fixé par le règlement.

Le montant global de la bourse est réparti comme suit :

- En cas de titre vacant (co-challenger vs co-challenger)
50% pour chaque participant auquel vient se soustraire le pourcentage de l'entraîneur (suivant contrat boxeuse-entraîneur-club)
- En cas de défense obligatoire ou de dérogation (championne vs challenger)
60% pour la championne auquel vient se soustraire le pourcentage de l'entraîneur (suivant contrat boxeur-entraîneur-club)
40% pour la challenger auquel vient se soustraire le pourcentage de l'entraîneur (suivant contrat boxeuse-entraîneur-club)

La rémunération du combat sera effectuée séparément par l'organisateur aux pourcentages préalablement établis.

La boxeuse professionnelle Mme. aura une bourse nette de.... €
et

L'entraîneur M. percevra la somme de.....euros
correspondant au pourcentage mentionné sur le contrat qui le lie à son boxeur.

Le paiement des frais de déplacement et indemnités prévus au règlement de la compétition seront effectués par l'organisateur qui s'y engage.

La pesée et la visite médicale obligatoires se dérouleront selon le règlement de la compétition :

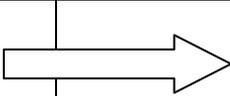
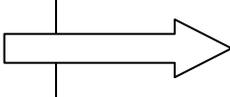
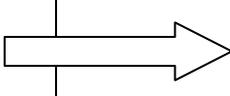
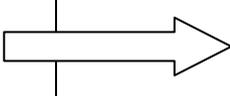
Lieu

Date heure

Clauses particulières :

Le présent match sera disputé sous les règlements et code sportif de la Fédération Française de Boxe et du championnat de France que les parties déclarent connaître et accepter.

Le présent contrat ne sera valable que si les parties susnommées sont, au moment de la signature, l'un et l'autre en possession d'une licence de la FFB pour l'année en cours.

SIGNATURES OBLIGATOIRES	
Signature et nom de la boxeuse	
Signature et nom de l'entraîneur	
Signature et nom du promoteur (éventuel)	
Signature et nom de l'organisateur	

Fait le à